Au-delà de l'Europe des poids lourds

Autor(en): **Tille, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1330

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1009971

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
5 février 1998 – nº 1330
Hebdomadaire romand
Trente-cinquième année

Au-delà de l'Europe des poids lourds

Pour l'Union européenne, l'affaire est dans le sac! Plus rien ne s'oppose à la conclusion des négociations bilatérales avec la Suisse. Le prix du passage de nos Alpes – pratiquement diminué de moitié – est désormais compatible avec la politique européenne des transports. Le dernier verrou est tombé. Reste la traditionnelle négociation de marchand de tapis pour boucler les sept dossiers qui demeurent ouverts jusqu'à la dernière minute. Mais ces questions fondamentales étant réglées, aucun des quinze pays de l'Union européenne ne prendra la responsabilité d'opposer son veto à l'accord.

Il appartient donc au peuple suisse et à lui seul de concrétiser ce rapprochement avec l'Europe. Il y aura une ou plusieurs demandes de référendum. C'est sûr. Mais parions sur leur échec. Les plus récents sondages semblent montrer un retournement de l'opinion en faveur de l'Europe. Une confortable majorité ne craindrait plus l'adhésion. Il convient cependant d'interpréter les sondages avec la plus grande prudence.

Moritz Leuenberger a déjà annoncé la couleur. Le Conseil fédéral se bornera à défendre le résultat des bilatérales et mettra la sourdine sur l'adhésion, qui reste pourtant son objectif stratégique. Mais, hasard du calendrier, le gouvernement doit se prononcer avant l'été sur la deuxième initiative des jeunes en faveur de l'adhésion. Pour éviter une collision des dossiers, le Conseil fédéral va sans doute repousser son message de six mois. La loi le lui permet, pour autant qu'il présente un contre-projet. C'est ce qu'il fera, après donc le vote référendaire sur les bilatérales.

À défaut d'être mobilisatrice, la prudence gouvernementale est compréhensible. Mais elle ne doit pas paralyser les partisans de l'Europe. L'accord bilatéral offre à la Suisse un certain nombre d'avantages qui semblent suffire aux milieux économiques. Il ne corrige, en revanche, aucune des faiblesses politiques dont souffre notre pays. Rappelons pour mémoire l'humiliation d'une Suisse contrainte de s'aligner systématiquement sur les décisions que quinze pays ont prises sans elle. Rappelons aussi un illogisme fondamental. Notre pays avide de paix ne participe pas à l'Union européenne qui a pourtant banni la guerre dans tout l'ouest du continent. Ajoutons de nouvelles menaces. La Suisse pourrait devenir le refuge des criminels et des immigrants clandestins pourchassés par l'Europe sécuritaire que vient de créer le Traité d'Amsterdam.

Un rejet des accords bilatéraux aggraverait durablement l'isolement politique de la Suisse

Un rejet des accords bilatéraux serait dévastateur. Il aggraverait durablement l'isolement politique de la Suisse. Les europhiles doivent le dire clairement. La frilosité défensive est une mauvaise tactique pour arrêter le bulldozer blochérien. AT